

LES SALAIRES DE LA PEUR !

Il faut qu'on arrête de nous mentir en nous disant que nous sommes bien payés alors que nous sommes une des caisses classée au plus bas du benchmark des salaires... Comme nous le disons dans notre plaquette de 8 pages en couleurs, nous n'avons rien à attendre des nouvelles classifications, sauf à savoir qu'on nous prend toujours autant pour des jambons... mais grâce à ce document, on vous décrit pourquoi, et on sait surtout comment.



Loin des adeptes du « c'est mieux que rien » et à la lecture de données chiffrées, nous étayons nos revendications et réclavons que le travail soit reconnu à sa juste valeur étant entendu que nous travaillons aujourd'hui mieux qu'hier, et pour toujours moins cher (cf évolutions des coefficients d'exploitation) :

- ☞ Pour que les salaires fixes ne soient pas remplacés par des **rémunérations aléatoires et variables** ;
- ☞ Pour **un salaire minimum de 1 700 € net par mois**, les résultats financiers et les rémunérations indécentes du directoire le permettent amplement ;
- ☞ Pour **des SAM améliorées** de manière à reconnaître l'expérience de chacun et permettre de réaliser la philosophie première évoquée par BPCE à savoir que l'on puisse évoluer en termes de salaires sans changer de métiers ;
- ☞ Pour la mise en place d'un **dispositif automatique d'évolution de carrière** reconnaissant l'expérience acquise ;
- ☞ Pour une plus **grande équité et une meilleure justice** lors des distributions d'enveloppes estivales par les DG et la DRH ;
- ☞ Pour une **égalité immédiate** et pas que de façade **entre les hommes et les femmes**, à poste, responsabilité et expérience équivalente, avec prise en charge par de la formation adaptée des périodes d'inactivité propres aux salariées femmes et jeunes mamans.

☞ *Pensez-vous, Mme la Présidente, qu'un(e) jeune employé(e) puisse louer un appartement à Montpellier en gagnant 1 200 € par mois ?*

☞ *Pensez-vous, Mme la Présidente, que l'on puisse vivre décemment aujourd'hui avec 1 500 € net mensuel ?*

☞ *Pensez-vous, Mme la Présidente que les écarts de rémunérations constatés au sein de la même entreprise sont normaux ?*

☞ *Pensez-vous, Mme la Présidente, mériter votre légion d'honneur en payant si peu vos employés ?*

Voici plusieurs propositions qui correspondent à ce que vous avez demandé.



- Etre bien vu de mon directeur de groupe !
- Faire des heures supplémentaires non payées !
- Attendre 8 ans !
- Vendre tout et n'importe comment !

Ma réponse n'est pas dans cette liste !

→ Avoir une augmentation de salaire

OK

Catégories Tags Notifications

POWERED by Living Actor™

Si comme Chloé vous n'avez pas la réponse à vos questions et que vous voulez des revendications fortes en matière de rémunérations :

Votez et faites voter pour les candidats SUD-Solidaires !

La section SUD-Solidaires CELR

